



CONTRAT D'ENGAGEMENT DISPOSITIF RESPIR

Je soussigné-e

certifie vouloir m'engager dans une démarche de travail personnel au sein du dispositif RESPIR et autorise mon référent à transmettre une prescription numérique à l'AFAPCA.

Après lecture, j'accepte le règlement intérieur de l'AFAPCA.

J'atteste avoir été informé que l'opération « RESPIR » auquel je participe bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne au titre du Fonds Social Européen.

Consentement à l'utilisation et au traitement de mes données personnelles

« J'accepte le traitement informatisé des données nominatives qui me concernent en conformité avec les dispositions de la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

J'accepte que les données me concernant soient traitées par l'AFAPCA dans le cadre du dispositif RESPIR et de l'établissement de ses statistiques annuelles et, le cas échéant, en vue de l'envoi de ces données, si elles sont requises, à des organismes et/ou aux autorités publiques dans le cadre de dispositions législatives, réglementaires ou contractuelles.

Conformément à la loi « Informatique et Liberté », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : donneespersonnelles@afapca.fr

Pour les bénéficiaires percevant le RSA : La loi pour le plein emploi qui entre en vigueur au 01/01/2025 réforme le dispositif RSA. L'objectif principal de cette réforme est de renforcer l'accompagnement des allocataires du RSA, en offrant un suivi adapté aux besoins de chacun. Concrètement, cela passe par un parcours personnalisé, qui inclut des heures d'activité régulières et des actions concrètes pour préparer le retour à l'emploi.

Votre référent vous a orienté vers l'AFAPCA pour vous aider à franchir les étapes nécessaires à votre insertion professionnelle et sociale et a élaboré avec vous le contrat d'engagement décrivant cet engagement. Le non-respect de tout ou partie de vos engagements est susceptible d'entraîner une suspension ou une suppression de votre allocation RSA.

Fait àle.....

Signature



Dispositif RESPIR – courriel : impact-cantal@afapca.fr
AFAPCA – 16 place de la paix – 15000 Aurillac - Tél. : 04 71 43 07 20
SIRET : 397 733 015 001 01 – APE : 8899B N° Agrément : 83150296115

